

FNE Cantal :

Fédération départementale des associations pour la nature et l'environnement du Cantal

Local LPO Maison des associations,
place de la Paix,
15000 Aurillac

cantal@fne-aura.org

Retrouvez nous sur internet : <https://www.fne-aura.org/cantal/>

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Qui s'est tenue à l'Auberge des Milans à Saint Cirgues de Jordanne,
le samedi 20 juin 2020.

Présents : Joël Bec, Jeanne et Denis Tourvielle, Dominique et Jean-François Gaffard, Marie Louvradox, François Allary, Julien Tommasino (Collectif Ussel), Anthony Marque, Stéphanie Leray et Claude Bonnet (Mountain Wilderness) et Robert Schilling. Associations représentées: Collectif Ussel, Bien vivre à Sainte-Anastasie et Vivre en pays d'Auze.

Absents excusés : Marcel Souлары, Brigitte Revol-Macdonald (VEPA)

Le président Madelpuech n'a pu se déplacer pour raison de santé, son courrier est ajouté au compte rendu de notre assemblée générale.

Stéphanie et Marc Leray nous ont accueilli dans leur auberge, dans cette belle vallée de la Jordanne, où nous avons débuté notre assemblée générale annuelle et notre réunion de travail trimestrielle vers 16h.

Au programme :

- Lecture de la lettre de Jean-François Madelpuech, président démissionnaire (cf. annexe 1 page 4 du CR),
- Présentation du rapport moral et financier de la fédération FNE Cantal, (cf. annexe 2 page 5 du CR)
- Bilan de la participation à la CDPNAF,
- Evocation du loup et de la chasse dans le Cantal, Aubrac Biodiversité,
- Retour sur Sentinelle de la nature,
- Présentation des actions menées par le Collectif Ussel et leurs contacts avec l'association Notre Affaire à Tous.
- Juriste recrutée par FNE AURA et juriste de FNE Loire : demander une assistance pour le Collectif Ussel, utiliser le poste d'administrateur de J. Bec pour servir les intérêts du Collectif Ussel.
- Se renseigner pour faire expertiser l'objet social et les statuts pour le collectif Ussel.
- Présentation par Stéphanie de l'association Mountain Wilderness : mobilité douce, topoguides pour les itinéraires de randonnée pédestre dans le Cantal et autres projets dans le Cantal.
- Présentation des actions de VEPA → association en veille,
- Bilan des actions de BVSA → lutte contre la carrière de 2006 à 2018, grosse activité durant la lutte, aujourd'hui l'activité est plus calme, tournée vers le culturel.
- La trésorière Jeanne Tourvielle a fait un point finance où il ressort que la fédération départementale a toujours un résultat d'exploitation positif et toujours peu de dépenses. Il est d'ailleurs suggéré aux membres de procéder à un abandon de frais, qui leur permettra de justifier d'un crédit d'impôt, un document sera établi à cette attention par le nouveau trésorier. La cotisation pour FNE Aura est de 150€.

A l'issue de cette séquence, il est procédé au vote dont les résultats sont : l'approbation du rapport moral et financier à l'unanimité. Le nouveau bureau est également élu à l'unanimité :

- Président : Denis Tourvieille,
- Trésorier : François Allary,
- Secrétaire : Joël Bec,
- Membre du conseil d'administration : Robert Schilling.

Le secrétaire clôt la séquence AG et ouvre la réunion de travail trimestrielle.

Il est proposé de relayer l'action de FNE15, de faire remonter l'information et d'utiliser l'agrément association de protection de l'environnement de FNE AURA.

Concernant le montant des cotisations, il est fixé à 20% du total des cotisations reçues pour les associations adhérentes à FNE15 avec un montant plancher de 35€ et à 10€ pour les cotisations des adhérents individuels.

Nous évoquons la réalisation, la rédaction du projet associatif, Marie Louvradox indique l'importance et la nécessité pour notre fédération de rédiger ce document révisable et évolutif.

Nous précisons que l'action Sentinelle de la nature est sous-utilisée, c'est un bel outil à relancer et à dynamiser.

Il est évoqué également le travail de représentation dans les différentes commissions, dans lesquelles il faut veiller à assurer la présence d'adhérents FNE15 et préparer en amont un discours rappelant les engagements de FNE15 pour ces commissions.

Il est décidé de mettre en place un nouveau tableau avec les noms des adhérents FNE15 nommés dans ces différentes commissions.

Il est demandé à ce que les actions de FNE Aura soient relayées au niveau local, exemple : lutte contre la pollution lumineuse.

Quelles actions doivent être mises en place ?

- amélioration de la communication interne et externe de FNE15,
 - améliorer les réponses de Sentinelle de la nature,
 - diversifier les ressources financières,
 - cibler de nouveaux publics → les jeunes (jeunes agriculteurs, élèves, etc...),
 - établir des partenariats,
 - mettre en place un service de veille, suivre les appels d'offre, faire circuler l'information entre les adhérents, lire le recueil des actes administratifs de la préfecture.
 - Réfléchir à une demande de subvention FDVA2, à voir avec Marie Louvradox,
- des financements existent pour le fonctionnement (annuel) ou exceptionnellement au titre de projet innovant.
- Il faudrait enregistrer le temps passé des bénévoles sur le site Bénévalibre,
 - Ce service permettrait de relayer les actions régionales au plan local et de justifier le temps engagé soit sur le site Bénévalibre ou via des feuilles de temps.
 - Fournir des reçus fiscaux aux bénévoles adhérents.

Concernant le Projet Associatif : une discussion pour débiter l'ébauche du projet.

Un projet associatif lié aux spécificités du territoire cantalien, nous devons nous poser les bonnes questions : que représentons-nous ? Quel poids ? Quelle façon de vivre souhaitons-nous pour le Cantal, en préservant l'environnement ?

Notre association doit être reconnue pour autre chose que le fait d'être des rebelles, des empêcheurs de tourner en rond.

Nous devons devenir un interlocuteur incontournable, une association spécialisée dans le respect des lois environnementales, devenir un acteur de l'animation publique du débat sur les questions

environnementales. Se focaliser sur l'aspect formation à l'environnement et prise de conscience sur la fragilité des écosystèmes du Cantal, notamment avec l'éducation à l'environnement. (Exemple : Collectif Renard Doux).

Nous souhaitons apporter notre contribution et participer aux débats, dépasser la seule défense de l'environnement, proposer des solutions pour la reconversion économique du territoire. Nous sommes conscients que notre association doit-être plus représentative vis à vis de la population du Cantal. Plusieurs améliorations doivent être privilégiées : améliorer la communication interne et externe, lutter contre ce sentiment généralisé de fatalité, montrer des exemples de réussites (Ex : BVSA, Collectif Ussel) dynamiser notre réseau grâce à la motivation et à la jeunesse de notre mouvement.

Concernant la communication :

Il est proposé de « Faire *suer* et faire savoir ! », il serait intéressant d'arriver à réaliser un communiqué de presse par mois, pour mettre à l'honneur une initiative, les actions de l'une de nos associations adhérentes. Il faut également diffuser les informations concernant la Commission nationale du débat public.

Pour la communication en interne : dans le cadre de chaque intervention/participation lors des commissions, il est demandé qu'un retour soit fait auprès des adhérents.

Il est important d'entretenir le travail collectif, de dynamiser notre collectif en s'imprégnant des actions des autres fédérations FNE de la région, ainsi que d'autres associations. Effectuer un travail de veille et mettre en place une liste de diffusion.

Ensuite il sera important d'envoyer le projet associatif de FNE15 à l'ensemble des associations orbitant autour de la défense de l'environnement dans le Cantal.

La séance est levée à 22h30.

Compte rendu établi par le trésorier, attesté par les adhérents présents lors de l'AG et le président.

ANNEXE 1

Lettre de Jean-François Madelpuech, quittant la présidence de FNE15, lettre lue lors de l'AG du samedi 20 juin 2020 :

A vous tous, qu'anime la protection et la défense de notre nature

Je ne pourrai ce soir participer à l'AG , mon traitement actuel contre un rhumatisme inflammatoire me rend très vulnérable aux risques de l'épidémie et m'impose la prudence. Je le regrette d'autant plus que ce soir notre FDANE devenue FNE15, pour rejoindre la grande région, prend un nouvel, important et décisif essor.

Comment ne pas faire mémoire et se rappeler qu'avec Joël et quelques autres, individuels ou responsables associatifs, nous nous réunissions informellement, salle de l'Horloge, pour échanger. Nous avons tous compris que ce n'est pas parce que le Cantal est vert qu'il n'avait pas besoin de défendre son environnement. Aussi c'est dans le consensus et avec enthousiasme que nous avons franchi le pas et décidé de créer notre association, déclinaison cantalienne de la FRANE, et qui a été reconnue officiellement le 1er aout 2011.

Le bilan de ces 10 ans est certes contrasté mais nous avons assuré notre présence dans les instances officielles pour faire entendre la voix bien seule parfois de la défense de la nature et d'une agriculture moins productiviste. Nous nous sommes souvent opposés et parfois avec succès à des projets trop marqués par la recherche exclusive de solutions sous tendues par une politique à courte vue quand elle n'était pas démagogique.

L'intérêt porté à notre site internet a montré qu'il existe bien chez nous une sensibilité écologique qui ne demande qu'à être fédérée. Toutefois la mise en place du projet sentinelle et de son fonctionnement nous ont montré les nombreuses difficultés et résistances à vaincre dans un monde où les relations de proximité compliquent la tâche et deviennent facilement obstacle à l'intérêt général bien compris.

J'ai essayé bien modestement, sur cette longue période, d'apporter ma pierre au fonctionnement du groupe et bien qu'étant loin d'avoir les compétences voire les expertises pointues de beaucoup d'entre nous, j'ai eu à cœur d'apporter du liant souvent bien nécessaire lorsque la fougue et les fortes passions enflammaient les débats.

Le moment est venu pour moi de passer la main comme je l'avais laissé entendre lors de réunions précédentes. Je souhaite pleine réussite à notre nouveau bureau dans son nouvel ancrage et plein succès au prochain président à qui j'adresse toutes mes félicitations et mes encouragements.

BONNE REUNION A TOUS

Jean-François Madelpuech

ANNEXE 2

Rapport moral AG FNE Cantal 2019 par le secrétaire de la Fédération

20/06/2020 à l'auberge des Milans Saint-Cirgues-de-Jordanne

Après un relatif endormissement de notre fédération à l'ombre de la fédération régionale FRANE, l'année 2019 signe un rebond, manifeste lors de la précédente Assemblée Générale, tenue à Aurillac en juin 2018 puis à l'Assemblée Générale Extraordinaire décentralisée à Murat.

Parmi les signaux précurseurs du rebond, il y aura eu en mars 2019 la démission du trésorier de la FRANE, notre ex fédération régionale, par ailleurs secrétaire départemental, en désaccord sur les orientations fédérales et la gestion du personnel et des bénévoles. La dérive solitaire du président de la FRANE, et surtout son aveuglement à refuser de nous engager sans arrière pensée vers une rapprochement avec la FRAPNA historique pour créer une grande fédération supra régionale, auront conduit notre fédération à tirer un trait sur une histoire somme toute récente de rattachement à l'échelon auvergnat.

Avant même que la décision soit prise de ne plus adhérer à la FRANE (débat à l'AG 2018, vote à l'AGE) nous avons été membre observateur du Conseil d'Administration de la nouvelle fédération régionale naissante, afin de nous familiariser avec ses membres actifs et ses modes d'actions. Ce fut source de motivation et d'enrichissement.

L'année 2019 pourra paraître peu féconde à la lumière de nos états de service au service de la protection de la nature et de l'environnement cantalien, je voudrais dire que ce travail d'abord de rupture puis d'intégration dans une nouvelle entité, et via celle-ci à l'ensemble du réseau national de FNE, a mobilisé une certaine énergie et à demandé des délais que d'aucuns ont pu trouver long, nous, membre du bureau les 1ers. Ainsi entre la demande d'utilisation du nom FNE Cantal et d'un logo conforme à la charte nationale, et la réception de l'accord de FNE, il s'est écoulé plusieurs mois. En partie à cause de ces délais, nous n'avons pas été au rendez vous d'une communication que nous souhaitions plus active, soit en soutien de nos associations adhérentes, soit en action propre. Je ne peux que déplorer que nous n'ayons pu faire parler la fédération plus amplement, faute d'avoir entamé auparavant une stratégie de communication médiatique, malgré que deux membres du bureau aient suivi une formation sur cette nécessité l'automne dernier.

Bien évidemment changer de nom, quitter une fédération régionale subclaquante pour une pleine d'énergie et d'avenir, aurait du nous a obliger à un plus vaste travail d'introspection, nous amener à profiter de l'occasion pour redéfinir le projet associatif, resté jusque là embryonnaire. Mais il fallait aussi aller vite, se débarrasser des étapes formelles pour espérer ne pas détourner nos forces des combats qui comptent avant tout. Nous aurons donc revus les statuts à la hussarde, ainsi que nos conditions d'adhésion, en les adaptant au mieux des richesses propres de nos associations dont la santé financière est encore plus précaire que la notre. L'un et l'autre ont été débattus puis approuvés en fin d'année ; nous avons donc maintenant une base plus solide pour avancer.

Il restera donc à nous positionner, mettre nos ambitions en ordre de marche en adaptant nos moyens, si faibles, et nos forces militantes, puissantes mais désorganisées. Ce sera l'objet de la discussion qui fera suite à notre AG.

Avec notre évolution et l'arrivée de nouveaux membres qui voient dans FNE un levier puissant dans un collectif d'ONG nationales qui font bouger les lignes, sur le climat, sur l'énergie, l'agriculture, nous voyons aussi poindre dans le Cantal de nouvelles formes d'engagements plus poreuses, plus dynamiques, où les individus, les organisations inscrivent leurs actions dans des séquences collectives. Ainsi nous avons rejoint en 2019, le mouvement des Coquelicots, en participant à plusieurs séances d'interpellation des citoyens et des décideurs, comme partout en France chaque vendredi 1^{er} du mois. Nous avons également amené notre pierre aux marches pour le climat, dont les actions fusionnaient d'ailleurs souvent avec la précédente.

Bref d'une fédération qui ne participait qu'au débat public institutionnel, au travers de commissions notamment préfectorales où notre expertise est appréciée mais nos avis comptent pour du beurre, nous sommes en train d'évoluer vers une fédération qui s'inscrit dans le débat citoyen, qui participe voire construit avec d'autres les stratégies et les actions pour modifier le rapport de l'homme à son environnement.

Cela demande plus d'énergie, car les initiatives et les collectifs qui les portent sont multiformes, aussi d'avoir un réseau plus ample pour rester informés à temps. Cela demande aussi de ne pas voir l'action qu'en terme de recrutement sur nos propres bases, mais notre présence et l'éclat de la notoriété nationale FNE, sont appréciés et nous recueillons une audience qui nous fait connaître et reconnaître, sans doute plus que des

communiqués de presse sur nos seuls sujets de prédilection.

Il faudra rester attentif à poursuivre dans cette voie et notre présence ici aujourd'hui auprès de la représentante de Moutain Wilderness, la grande ONG mondiale de défense de la montagne et des pratiques sportives vertueuses, s'inscrit dans cette perspective.

Alors si nos associations membres les plus anciennes restent actives malgré l'étiollement de leurs adhérents, une nouvelle nous rejoint, en fin d'année, montrant déjà la maturité de son engagement pour la défense de notre environnement. Le collectif contre le contournement d'Ussel en Planèze a déjà de jolis coups d'éclat à son actif, des relais médiatiques nationaux qui reflètent l'exemplarité de son combat ; nous sommes très content de la compter dans nos membres et feront tout en notre pouvoir pour l'aider dans sa lutte. De nouveaux adhérents individuels apportent de la fraîcheur et de nouvelles idées et méthodes de travail. Je voudrais également ici les remercier pour leur engagement, car d'une part cela sera profitable pour eux et pour elle, mais pour la fédération il en va de sa crédibilité. Nous ne pouvons rester si faibles même adossés à une grande fédération régionale combative.

Nous voyons trop de signaux venir des décideurs pour tronquer le débat public, soit en dévoyant les procédures d'enquêtes, qui déjà ne brillaient pas par leur sincérité, et qui déjà en 2019 voyaient se systématiser le recours à la consultation numérique, si impersonnelle, et tant dans l'évitement de la confrontation d'idée. Soit encore en nous déniaient la parole, ou en refusant de répondre, ou pire en répondant sans tenir compte de nos questions.

En 2019, nous aurons bataillé dur dans cette commission préfectorale où il devrait être question de préservation des terres agricoles, forestières et naturelles (la CDPENAF). Les considérants agricoles, ces ratios localement décidés entre la profession agricole, c'est-à-dire les dominants de l'agriculture, et l'administration, sont le filtre par lequel sont décidés les autorisations de construire en dehors des lieux déjà bâtis. Tous les mois sont autorisés en moyenne 2,5 ha de constructions nouvelles dans le Cantal, au mépris des engagements nationaux qui étant inatteignables ici, le seront encore moins là où les densités de populations et d'activités sont autrement plus fortes.

Nous avons défini cette « cause » (préserver de l'artificialisation le Cantal) comme prioritaire dans nos actions militantes, comme la préservation de la ressource en eau. Ce ne sont pas nos interventions percutantes en réunion, ni nos courriers récurrents qui ont pu faire bouger les choses en 2019, et si au début 2020, nous avons senti un frémissement, nous savons que c'est, d'une part dans notre inclusion à FNE Auvergne-Rhône-Alpes où les facilités d'intervenir en haut lieu peuvent actionner des leviers départementaux, et d'autre part dans une action locale plus déterminée et coordonnée, que nous pourrons sans doute engranger quelques points.

D'autres sujets nous ont occupés durant l'année écoulée, à la fois parce que la nouvelle fédération nous a sollicité pour intégrer des groupes de travail, et parce que l'actualité départementale nous y a obligé. Ainsi du loup, qui s'est enfin manifesté plus sérieusement dans le Cantal en 2019, se faisant remarquer malheureusement par des dégâts récurrents sur quelques troupeaux du massif. En mai 2019, nous avons participé à une réunion d'éleveurs à St-Mamet, où nous avons fait état dans une ambiance crispée de notre ambition de voir cohabiter les activités humaines et un grand prédateur dont l'installation sera une chance pour notre écosystème montagnard (régulation des grands herbivores, diversification de la faune, naturalité...).

Cette préoccupation nous a amené à demander notre inclusion dans un Comité Loup départemental qui ne réuni pour l'instant que les agriculteurs, les chasseurs, l'Etat et ses services, ce qui contrevient à la pratique usuelle dans les départements voisins où nos fédérations sœurs sont invités à participer.

Sans être très éloignée de cette question, nous avons du également nous ré-intéresser à la problématique de la chasse. En effet, il y a à l'ex. FRAPNA, aujourd'hui FNE Auvergne-Rhône-Alpes, des bénévoles particulièrement investis sur cette thématiques, dont l'expertise et les recours juridiques fondent la notoriété. Un groupe chasse, aussi restreint que le précédent, en une sorte de « force coup de poing », a donc été créé. On nous a proposé de l'intégrer ; François et Joël en sont membres, ainsi que du groupe Loup et se relaye pour participer à raison quasiment d'une réunion téléphonique par mois, pour échanger expériences et informations.

Cela nous a remotivé pour suivre les travaux de la CDCFS (commission Chasse et Faune Sauvage) qui fixe par arrêtés les dates et conditions de chasse, les modalités de destruction des animaux susceptibles de provoquer des dégâts etc. Bien entendu nos avis ne sont pas suivis car nous sommes extrêmement minoritaires dans cette instance, mais au moins ils sont portés à la connaissance de tous et nous nous forgeons peu à peu une doctrine, et nous profitons là comme dans d'autres cénacles pour faire connaître nos idées (jours sans chasse ; préservation des petits carnivores auxiliaires de l'agriculture etc.).

Nous avons également intégré le réseau biodiversité, qui pourrait chapeauter les deux groupes restreints, s'il était moins dans l'opérationnel, plus dans la réflexion et la formation des participants. Il intègre du coup des

salariés des fédérations départementales qui en sont dotés, et les sujets de débats (réunions téléphonées mensuelles à peu près) tournent non seulement autour de programmes d'actions comme la préservation des ripisylves, avec des financements qui permettent d'agir concrètement, et d'autres thématiques moins opérationnelles pour l'instant (les zones humides, les tourbières) mais qui pourraient le devenir. Les réseaux à FNE sont là pour nourrir la réflexion et les orientations stratégiques de la fédération ; il est donc primordial que les membres de la fédération départementale y contribuent.

Enfin le réseau agriculture, plus ancien et structuré, fonctionne bien et notre correspondant, Robert, y contribue activement, ce qui l'a amené à une rencontre très intéressante (COREAMER) en décembre dernier à Lyon, en présence du DRAFF et d'autres personnalités, l'occasion de faire état de nos visions pour une agro-écologie réelle, qui s'intéresse aux sols, aux structures agricoles, à la santé, à la consommation...

Agriculture, préservation de l'artificialisation, urbanisme, étaient nos mantras pour l'action, je dois donc signaler que sur ce troisième thème de préoccupation, la fédération s'est illustrée en contribuant à l'enquête publique sur le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable des Territoires (SRADDET), à la fois par la réflexion sur un document fédéral critique commun et par l'édition d'un avis au nom de FNE Cantal, déclinant localement des points d'attention et de contestation départementaux.

Il est possible que j'ai oublié quelques initiatives, au rang desquelles je rattraperais pour terminer ce long tour d'horizon, nos actions communes avec la fédération Aubrac Biodiversité, dont nous sommes membres fondateurs, par exemple de dénonciation des altérations subies par l'antique voie romaine, lors de coupes forestières, ou encore des dégâts récurrents dont souffrent les milieux naturels de l'Aubrac du fait d'une pratique débridée des engins motorisés.

Cela me chagrine de finir ce rapport moral sur le dispositif Sentinelles de l'Environnement pour lequel nous n'avons pas encore su trouver l'organisation efficace pour agir et faire face aux quelques alertes qui sont apparues en 2019, concernant toutes des dépôts d'ordures plus ou moins clandestins. A notre décharge, outre le fait que personne n'est spécifiquement en charge du pré-traitement des alertes, celles-ci sont intervenues presque simultanément au décès d'un maire qui tentait de résoudre un problème équivalent, il ne nous a pas paru de bon ton d'interpeller à ce moment là les élus des communes où nous étai signalés les problèmes.

Même s'il faut arrêter cette énumération, elle devrait cependant vous convaincre que si la fédération n'existe pas que sur le papier, elle peut et elle doit faire plus encore. Orientations à discuter

De façon très lacunaire je souhaite conclure le rapport moral 2019 sur quelques perspectives.

2020 qui est déjà amputé de quelques mois qui auront été moins durs à vivre pour nous autres ruraux au pays des grands espaces, mais nous auront un peu brisé l'élan, peut encore nous permettre de rebondir. Les questions essentielles que nous défendons (préservation de la biodiversité et du climat, santé, modes de vie économes et autonomes...) sont plus que jamais d'actualité.

Les questions des finances et d'un appui salarié vont devenir prégnantes, nous devons engager rapidement une forte réflexion sur ces points, pour faire face aux dépenses que l'union en fédération régionale va générer, ne serait-ce qu'en terme de cotisation, pour faire face aux recettes qui aujourd'hui nous échappent du fait qu'elles proviennent via la fédération de financeurs qui exigent des bilans tirés d'une activité salariée.

La participation aux réseaux, groupes de travail ou d'action régionaux doit être notre priorité, à la fois parce qu'ils nous permettront que nos bénévoles montent en compétences, au profit de nos combats locaux, et aussi car la fédération régionale a besoin d'intégrer les problématiques qui pourraient être spécifiques à notre environnement (montagne, agriculture, faibles densités...).

Je conclus en fixant une perspective qui découlera des travaux de réflexion qui suivront la partie AG, sur l'avenir de la fédération, en citant Bob Erôme, un des administrateurs très intéressants de FNE Auvergne-Rhône-Alpes, pour faire un dirigeant il faut 10 militants, pour avoir 10 militants il faut 100 adhérents !